

KELEIER BREIZH d'he c'hevelerien
BERTÈGN ghiment souètiér

DOSSIER

FONDS EUROPÉENS AU PLUS PRÈS DES TERRITOIRES

Un « prêt flash » pour les micro-entreprises

Pour soutenir la croissance des plus petites entreprises du territoire, la Région Bretagne a lancé un nouveau prêt en partenariat avec Bpifrance : le Pass Flash TPE. Ce dispositif unique en France apporte une première réponse aux besoins de financement des entreprises individuelles et micro-entreprises bretonnes. Décliné du Pass Croissance TPE, dédié aux TPE comptant de 3 à 50 salariés et lancé il y a un an, il est mis en œuvre par Bpifrance à la demande de la Région Bretagne,

chef de file du développement économique sur son territoire. Le dispositif permettra d'accompagner 150 projets par an, via 1,5 million d'euros de prêt. D'un montant forfaitaire fixe de 10 000 euros, le Pass Flash TPE est un prêt remboursable sur 4 ans, sans différé de remboursement du capital. Son taux est préférentiel, grâce à l'aide de la Région. Il ne nécessite ni caution personnelle, ni garantie. Il s'adresse à toutes les entreprises individuelles et TPE de 1 à 9 salariés, quel que soit leur secteur

d'activité, créées depuis plus de trois ans et localisées en Bretagne ou s'y installant. Son objectif est de financer les projets de développement et principalement les investissements immatériels, corporels à faible valeur de gage ainsi que l'accroissement du besoin en fonds de roulement généré par ces projets.

Rapide et facile d'accès, le Pass Flash TPE est à solliciter en ligne depuis la plateforme <http://pret-tpe.bretagne.bzh>



FONDS EUROPÉENS AU PLUS PRÈS DES TERRITOIRES

Économie, innovation, formation, emploi, pêche, agriculture, environnement... Les fonds européens structurels et d'investissement (FESI) sont autant de leviers d'action par secteur, qui interviennent en complémentarité des politiques régionales et territoriales. Ils permettent de soutenir des projets portés par des entreprises, associations ou organismes publics et menés à l'échelle locale ou régionale.

“Chacun doit mesurer l'importance de l'Europe en Bretagne et sa contribution à soutenir l'emploi, la croissance économique et le développement durable”

Loïc Chesnais-Girard,
Président du Conseil régional de Bretagne

Depuis 2014, les fonds européens sont gérés pour majeure partie par la Région, en partenariat avec l'État. Afin d'adapter leur utilisation aux besoins de chaque territoire, une partie des fonds est mise en œuvre directement par les 4 Départements, les 21 Pays (dont 8 territoires maritimes) et les 2 Métropoles (Brest

et Rennes) de Bretagne. En fonction de ses spécificités, chaque territoire met l'accent sur des priorités de développement pour ses habitant-e-s.

4 fonds, 4 axes d'intervention

La stratégie Europe 2020, adoptée par l'Union européenne et les États membres pour réduire les inégalités de développement entre les régions européennes, repose sur trois grandes priorités : la compétitivité de l'économie et de l'emploi, la transition énergétique et écologique, l'égalité des territoires et l'égalité des chances. Ces principes irriguent 4 instruments financiers : les fonds européens structurels et d'investissement (FESI), qui représentent une enveloppe de près d'un milliard d'euros pour la Bretagne sur la période qui s'étend de 2014 à 2020.

Le FEDER pour développer l'économie bretonne

Le fonds européen de développement régional (FEDER) soutient les projets qui renforcent la compétitivité et l'attractivité économique des régions. En Bretagne, il intervient notamment dans les domaines de l'économie, la recherche, l'innovation, le numérique et la transition énergétique. Il est géré par la Région à hauteur de 307 millions d'euros. Un quart de cette enveloppe (77 millions d'euros) est déployée par le biais des Investissements Territoriaux Intégrés (ITI) dans le cadre des contrats Europe-Région-Pays/Métropoles.

Le FSE pour renforcer l'emploi régional

Le fonds social européen (FSE) cofinance des projets qui contribuent à la qualité et aux niveaux d'emplois, à l'inclusion sur le marché du travail et à la lutte contre la pauvreté. Il soutient notamment la formation des demandeurs d'emploi, la sécurisation des parcours, l'insertion professionnelle et l'inclusion sociale.

Le FSE représente une enveloppe de 184 millions d'euros pour la Bretagne, dont la gestion est partagée entre l'État et la Région. Sur la part nationale de 122 millions d'euros, 52,4 millions d'euros sont consacrés aux actions des Départements et 15,4 millions d'euros aux Métropoles. La part régionale de 62 millions d'euros cofinance le « Programme Bretagne Formation » de la Région, qui permet d'accroître le nombre de places en formation qualifiante.

Le FEADER pour accompagner l'agriculture et le développement rural

Le fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER) soutient les projets liés aux mutations de l'espace rural et de l'agriculture. Il vise à renforcer la compétitivité et la performance écologique du secteur agricole et agroalimentaire. Il est géré par la Région à hauteur de 368 millions d'euros. 10 % de cette enveloppe (38 millions d'euros) est consacrée au programme Leader pour le développement de l'économie rurale et mis en œuvre par les 21 pays.

“Avec la gestion des fonds européens en région, on a rapproché l'Europe des citoyen·ne·s en conjuguant les stratégies européennes avec celles des territoires”

Forough Salami-Dadkhah,
Vice-présidente chargée de l'Europe et de l'International



Le FEAMP pour soutenir les filières pêche et aquaculture

Doté d'une enveloppe nationale de 588 millions d'euros à destination des régions maritimes, le fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (FEAMP) accompagne la mise en œuvre de la politique commune de la pêche et la politique maritime intégrée. Dans cette enveloppe, la Bretagne assure la gestion déléguée de 47 millions d'euros pour soutenir le développement durable du littoral et des filières pêche et aquaculture. Une part (8,5 millions d'euros) est consacrée au Développement Local par les Acteurs Locaux (DLAL) mis en œuvre par les 8 territoires maritimes.

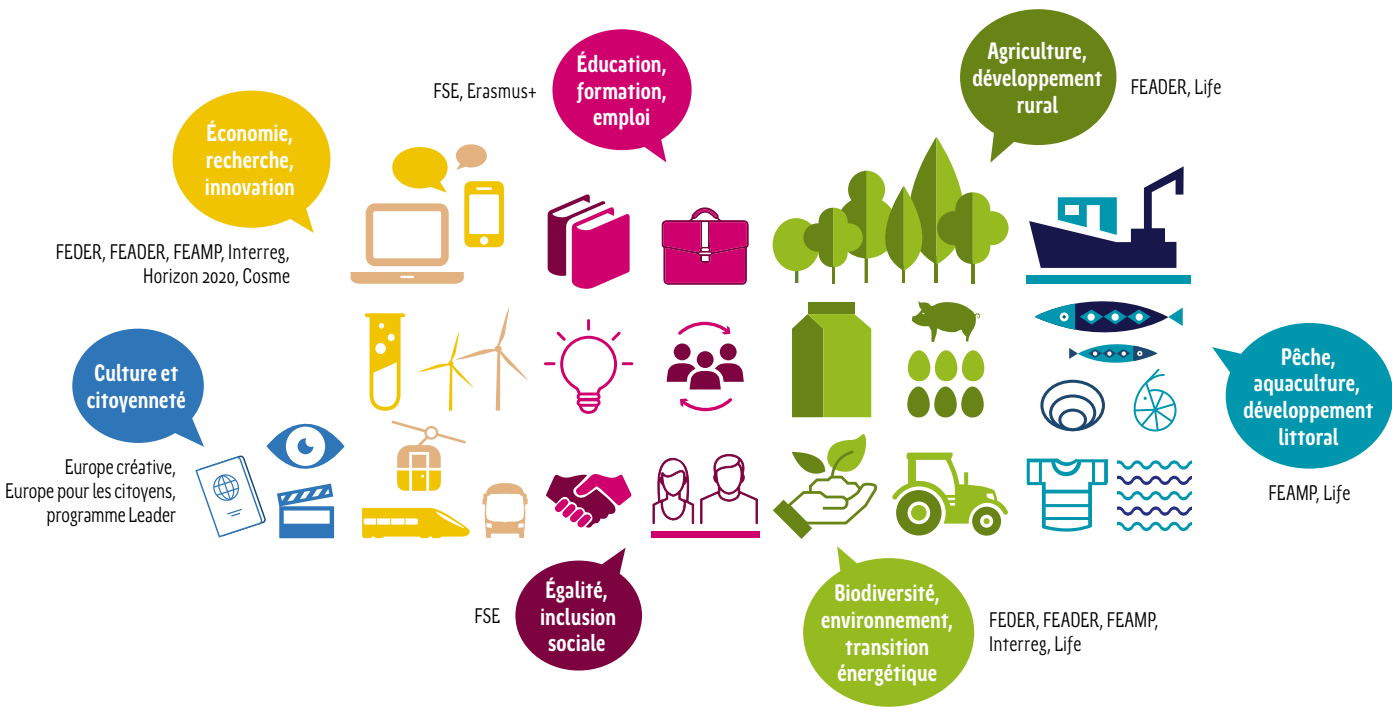
Des partenariats au-delà des frontières

Certains programmes s'articulent autour d'un partenariat tissé avec au moins 2 ou 3 États membres. Les programmes de coopération territoriale (CTE) dits « Interreg » permettent de soutenir des projets communs entre partenaires de régions européennes. Ils portent sur l'innovation, la transition énergétique, la biodiversité et l'attractivité des territoires. La Bretagne est concernée par 4 programmes : France-Manche-Angleterre, Europe du Nord Ouest, Espace Atlantique et Interreg Europe. Plus connus des citoyens, les programmes Erasmus +, Europe Créative, Life ou Horizon 2020 sont directement gérés par

la Commission européenne ou ses agences. Ils soutiennent des projets thématiques souvent menés à l'échelle de l'Union Européenne. ✨

Des négociations sont en cours sur l'avenir des politiques européennes et des programmes pour préparer l'après 2020. C'est pourquoi la Région Bretagne a décidé de lancer des consultations publiques pour recueillir l'avis des bénéficiaires de ces politiques en Bretagne mais aussi des citoyen·ne·s. La politique agricole commune (qui mobilise 38 % du budget européen autour du développement agricole) et la politique de cohésion européenne (qui vise à réduire les inégalités de richesse et de développement entre les régions de l'UE) ont été au cœur de cette démarche à l'automne. Ces consultations permettront d'alimenter la contribution de la Région Bretagne aux négociations des futures politiques européennes pour l'après-2020. Celle-ci sera soumise au vote en session plénière du Conseil régional de décembre 2017 puis transmise à la Commission européenne.

L'EUROPE AU QUOTIDIEN



Une agence bretonne de la biodiversité

La loi d'août 2016 pour la reconquête de la biodiversité de la nature et des paysages a abouti à la création de l'Agence Française pour la Biodiversité (AFB). Elle prévoit la possibilité de mettre en place des agences régionales. C'est pourquoi la Région et ses partenaires ont choisi de lancer une expérimentation pour la création d'une agence bretonne de la biodiversité. Inscrite dans la démarche de «COP» régionale lancée au printemps dernier, elle aura plusieurs chantiers à lancer pour protéger et restaurer les écosystèmes. Un premier pour lier les enjeux de l'eau et de la biodiversité en mettant en place une seule structure en charge de ces deux thématiques. L'idée : faire en sorte que tous les acteurs de l'eau, déjà bien organisés, puissent travailler encore davantage à la préservation de la biodiversité. Un second pour accompagner les territoires dans la prise en compte de la biodiversité. Un soutien de la Région et de

l'État sera apporté aux collectivités qui veulent mettre en place des Atlas de la biodiversité, pour améliorer les connaissances, intégrer les citoyens à la démarche via les sciences participatives et inclure la biodiversité dans les documents de planification et toutes les politiques publiques.



La Région encourage des modèles économiques innovants

Avec plus de 30 % des matières produites et consommées qui restent encore enfouies ou incinérées en fin de vie, l'économie circulaire offre de vraies pistes pour développer une gestion plus responsable des ressources. Après l'expérimentation menée à travers huit projets pilotes soutenus, en 2015 et 2016, la Région poursuit l'action engagée en partenariat avec l'Ademe. Son ambition est de «rassembler tous les acteurs publics, privés et associatifs, et les aider à bâtir des boucles économiques vertueuses qui pourront inspirer d'autres projets ou s'appliquer à plus grande échelle», résume Thierry Burlot, vice-président à l'environnement. La collectivité apportera son appui technique et financier aux treize initiatives innovantes sélectionnées parmi les trente-cinq projets candidats de ce 2^e appel à projets. Elles bénéficieront d'un accompagnement pendant dix-huit mois pour réussir leur pari : des projets fondés sur le modèle reposant sur une gestion durable des ressources.

13 nouveaux projets retenus sur :

www.bretagne.bzh/eco-circulaire



Comment réinventer les centres villes et les bourgs de Bretagne ?

C'est la question à laquelle répondent les projets des 60 communes bretonnes choisis par l'État, la Région Bretagne, l'Établissement public foncier (EPF) de Bretagne et la Caisse des dépôts dans le cadre d'un appel à candidatures lancé au printemps dernier. 208 communes souhaitant dynamiser leurs centres ont présenté un projet pour bénéficier d'un soutien financier et de conseil en ingénierie de l'État, la Région et de la Caisse des dépôts, l'EPF pouvant, pour sa part, les accompagner dans l'acquisition et le portage d'emprises foncières. L'appel à candidatures s'articule autour de 2 cycles d'accompagnement en fonction du stade d'avancement du projet : le cycle d'études – qui porte sur l'étude d'attractivité du centre-ville ou du bourg, et le cycle opérationnel – qui consiste à programmer les travaux nécessaires à la réalisation du plan d'action et à leur exécution. Les partenaires ont retenu 60 projets auxquels ils apportent un soutien financier global de près de 29 millions d'euros :

- pour les bourgs : 16 en phase études et 23 en phase travaux pour des montants totaux de plus de 400 000 euros et de près de 14 millions d'euros ;

- pour les villes : 9 en études et 12 en phase travaux pour des montants totaux de près de 400 000 euros et 14 millions d'euros également. Au-delà de la cohérence des projets et de leur maturité, le caractère innovant des opérations s'est imposé comme un élément essentiel qui a guidé le choix des partenaires. Une illustration côté bourgs, à Mellionnec (22), par la création d'une école documentaire et d'une auberge européenne des cultures par 2 associations, ou, côté ville, à Auray (56), par la création d'un fablab et d'un espace de co-working. L'expérimentation est un autre aspect que les partenaires ont souhaité encourager. L'idée est de soutenir des initiatives dont des communes ou groupements pourraient s'inspirer pour mener leurs propres projets sur leurs territoires. À cet effet, des rencontres seront organisées pour favoriser les échanges de bonnes pratiques entre acteurs intéressés.

Découvrez les 60 projets retenus sur :

www.bretagne.bzh/centres-bourgs

AGENDA

14 et 15.12.2017

Session du Conseil régional à suivre en direct sur www.bretagne.bzh.

À l'ordre du jour : débat d'orientations budgétaires, politique santé, revoyure des contrats de partenariats, carte des formations.



Promouvoir une agriculture écologiquement performante

La Bretagne reste une grande région agricole en France et en Europe. Le soutien à l'agriculture, et en particulier à ceux qui inventent les modes de production de demain, est donc primordial. La Région Bretagne veut impulser une démarche d'innovation et de progrès pour accompagner la nécessaire métamorphose de l'agriculture bretonne vers des systèmes de production à la fois écologiquement, économiquement et socialement performants. Via cet appel à projets, elle soutient des collectifs d'agriculteurs qui s'engagent dans cette voie, en laissant carte blanche à l'innovation, dans l'objectif de diffuser plus largement les nouvelles pratiques. Pour bénéficier d'une aide, un projet doit être déposé par un collectif d'exploitants concentrés sur un même territoire et être guidé par cinq principes :

- l'intensification des processus écologiques
- une approche systémique de l'exploitation agricole et de l'agro-système
- la recherche de l'autonomie économique
- la recherche d'une plus-value sociale
- la recherche d'une amélioration continue.

Retrouvez toutes les informations sur les modalités, le retrait et le dépôt des candidatures sur :

www.bretagne.bzh/aep

Vers une stratégie à l'échelle régionale

En novembre dernier, le palais des congrès de Lorient a accueilli les 5^{es} rencontres régionales de la mer et du littoral. À travers des ateliers collectifs, elles ont été l'occasion de débattre sur les avancées réalisées depuis la mise en place de la Charte des espaces côtiers bretons en 2007 et sur les priorités d'action pour 2040. Ces rencontres ont également permis de préciser la place de la Stratégie Régionale Mer et Littoral (SRML) en cours de rédaction dans la dynamique d'élaboration du Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) et la démarche de COP bretonne. Convaincue que la seule addition des compétences individuelles ne suffisait plus pour répondre efficacement aux enjeux maritimes, la Région avait proposé à l'État en région dès 2016, lors de la 20^e Conférence Régionale Mer et Littoral (CRML), de co-construire une stratégie à l'échelle de la Bretagne pilotée par la CRML. L'objectif ? Promouvoir une politique maritime intégrée, fixant des ambitions à l'horizon 2040, visant à concilier préservation de l'environnement et promotion des activités économiques raisonnées qui



© Fred Tanneau

s'y déploient. Afin de co-construire le plan d'actions qui viendra s'adosser à la future SRML, les acteurs présents aux 5^{es} rencontres régionales de la mer et du littoral étaient invités à poursuivre les travaux dans le cadres d'ateliers « BarCamps » (rencontre sous forme d'ateliers participatifs où tous les participant-e-s contribuent au contenu) organisés les 6 (Quimper), 13 (Vannes) et 20 décembre (Saint-Brieuc). À l'issue de ce processus qui se clôturera par une restitution des BarCamps en février et une présentation de la stratégie régionale auprès de la CRML en mars, les acteurs disposeront du cadre global stratégique et opérationnel au sein duquel positionner leurs projets.

Une nouvelle mission pour le cheval de trait breton

Soucieuse d'enrayer le déclin auquel est confronté le cheval de trait breton comme l'ensemble des races de trait françaises, la Région Bretagne a fait de sa préservation un des objectifs de son « Plan Cheval » adopté en 2011. Sa sauvegarde passe par la



© La Chapelle Gaceline

recherche de nouveaux débouchés. Alors pourquoi ne pas confier à ce cheval de trait des missions de service public ? C'est le but de cet appel à projets reconduit cette année encore jusqu'au 15 décembre auprès de toutes les structures publiques de Bretagne (Commune, Agglomération, Communauté de communes, Département, Syndicat mixte ou intercommunal, Établissement public). Les domaines d'activités qu'il couvre sont variés : transport de personnes, collecte de déchets, entretien d'espaces, réalisation de travaux agricoles et forestiers, surveillance et sécurité, insertion sociale ou toute autre activité innovante permettant de valoriser les chevaux de trait territoriaux pour des missions de service public.

Retrouvez toutes les informations sur les modalités, le retrait et le dépôt des candidatures sur :

www.bretagne.bzh/cheval-territorial-2017

ALLIANCE PROGRESSISTE DES SOCIALISTES ET DÉMOCRATES DE BRETAGNE

Notre horizon en Bretagne, c'est l'Europe.

Depuis quelques années, le Conseil régional est l'autorité de gestion de la majeure partie des fonds européens. Il a la charge, en partenariat avec l'État, de la mise en œuvre de quatre fonds (FEDER, FEADER, FSE, FEAMP). Cela n'est pas anodin puisque le budget global s'élève à près d'1 milliard d'euros sur la période 2014-2020, pour aider la Bretagne à se développer.

Cette régionalisation des fonds européens répond à une revendication portée par les Régions depuis de nombreuses années. Elle permet en effet d'harmoniser les objectifs de l'Union européenne avec ceux des politiques régionales, pour finalement donner du sens à l'action publique et offrir une véritable puissance financière à sa mise en œuvre.

Aujourd'hui, le FEDER (Fonds Européen de Développement Économique Régional) se concrétise par exemple par des projets de transport multimodal ou de soutien à la recherche et à l'innovation.

Le FEADER (Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural), accompagne l'installation de centaines de jeunes agriculteurs et consacre des dizaines de millions d'euros à la modernisation des bâtiments et des équipements agricoles. C'est aussi plus de 60 millions d'euros pour des mesures agro-environnementales (MAEC). Cependant les retards de paiement persistent et mettent en danger de nombreuses exploitations. Cela démontre une fois de plus qu'il nous faut aller vers une plus grande régionalisation de la gestion de ces fonds. Le FSE (Fonds Social Européen), quant à lui, est géré à la fois par la Région et par l'État. Ce fonds finance des structures ou des dispositifs pour soutenir l'emploi, l'accès à la qualification pour les demandeurs d'emploi, l'insertion professionnelle ou encore la lutte contre la précarité.

Enfin, le FEAMP (Fonds Européen pour les Affaires Maritimes et la Pêche) accompagne la mise en œuvre de la politique commune de la pêche et la politique maritime. Ce sont 47 millions d'euros destinés à la pêche et l'aquaculture en Bretagne.

Cette politique de cohésion, indispensable au développement de nos territoires, entre dans une période d'incertitude. Le Brexit implique une refonte complète du budget européen. Les orientations que nous donnerons au budget de l'Union européenne en 2020 se préparent en réalité dès aujourd'hui. C'est pourquoi, sous l'impulsion de Forough Salami-Dadkhal, Vice-Présidente à l'Europe et à l'International, le Conseil régional de Bretagne est allé à la rencontre des porteurs de projets à travers quatre rencontres (une par département), afin d'élaborer ensemble une contribution qui nous donnera mandat pour rallier d'autres régions européennes et ainsi porter une voie forte et commune.

Car c'est bien d'un nouveau projet européen dont nous avons besoin. À travers notamment la Conférence des Régions Périphériques Maritimes (CRPM), la Bretagne

entend jouer tout son rôle. Elle est d'ailleurs chef de file pour travailler sur les questions de démocratie.

La période que nous traversons laisse penser que le socle de notre société pourrait se fracturer dès demain. Il est de notre responsabilité de faire rempart pour préserver la cohésion. L'Europe fait partie de notre quotidien à toutes et tous. Il faut garder cela à l'esprit dans tout ce que nous entreprenons.

www.groupe-ps-bretagne.bzh

GROUPE DES ÉLU-E-S COMMUNISTES ET PROGRESSISTES

Avec 110 000 contrats aidés en moins pour l'année, ce gouvernement organise un plan de suppression d'emplois d'une violence sociale inédite qui fragilise gravement le fonctionnement de l'ensemble du monde associatif, le vivre-ensemble et la cohésion sociale. Une des richesses de la région Bretagne est pourtant sa vie associative que nous soutenons et encourageons. Nous attendons donc que la raison l'emporte pour trouver des solutions respectueuses des personnes, des institutions et des associations.

www.groupe-communiste-bretagne.org

groupe@pcf-crb.org

Contact : 02 23 21 36 90

GROUPE RADICAUX DE GAUCHE ET APPARENTÉS

Fonds européens : l'Europe au cœur de la Bretagne

La région Bretagne est la principale autorité de gestion de près d'1 milliard d'euros des Fonds européens structurels et d'investissement depuis 2014. Leur mise en œuvre se conjugue aux stratégies régionales (Glaz-économie, plans agricoles...) et fait écho à l'objectif de « croissance intelligente, inclusive et durable » de l'U.E. Nous souhaitons que l'État laisse pleinement aux Régions la maîtrise de ces fonds afin de garantir leur utilisation pertinente et efficace pour notre territoire.

www.groupe-prg-bretagne.org

GROUPE DES RÉGIONALISTES

Les fonds européens sont un véritable effet levier, car ils démultiplient les effets des politiques locales. Ce d'autant plus en Bretagne, où la Région a fait le choix de flécher une part de ces crédits sur les projets des pays bretons. Il s'agit de travailler sur un cercle vertueux Bretagne-Europe et de rapprocher la décision des territoires. Les négociations sur les fonds post-2020 ont donc une importance majeure. Notre groupe souhaite que la Région puisse aussi devenir autorité de paiement, pour pallier aux bugs des logiciels des ministères centraux.

grouperégionalistes.bzh@gmail.com

Contact : 02 23 21 36 40

GROUPE DROITE, CENTRE ET RÉGIONALISTES

C'est avec une majorité hétéroclite et affaiblie que le tout nouveau Président de la Région Bretagne s'est présenté à la dernière session du Conseil régional.

Les dernières décisions du Gouvernement ne facilitait pas l'exercice. Conscient de leurs effets néfastes, Loïc Chesnais-Girard a été à contre-cœur dans l'obligation de dénoncer la baisse de 28 millions d'euros de crédits pour les entreprises bretonnes. À chaque session nous aussi avons l'amer regret de constater qu'il n'y a toujours aucune politique sur la santé et les déserts médicaux. Tout aussi alarmant, le déploiement du Très Haut Débit en Bretagne prend encore du retard. Alors que le Secrétaire d'État Denormandie parle d'un objectif de 30 Mbs pour 2022 et d'un territoire couvert en Très Haut Débit d'ici 2025, la Région Bretagne campe sur sa programmation pour 2030. Les comparaisons avec d'autres régions sont particulièrement accablantes. Dans les régions où le déploiement y est le plus rapide, il coûte moins cher. Le prix d'une prise a été budgété 2 000 € contre 650 € en Hauts-de-France. De même, lorsque les EPCI bretons doivent financer chaque prise à hauteur de 445 €, en Hauts-de-France ils ne contribuent qu'à hauteur de 15 €. Enfin, concernant l'attractivité de nos centres-villes et centres-bourgs, nous sommes en total désaccord avec l'Exécutif régional qui vient d'écarter dans la plus grande opacité 72 % des communes candidates à l'appel à projet. Nous demandons un vrai programme d'aide à la modernisation pour faire face à une concentration d'activités, notamment commerciales, dans les grandes villes.

www.droiteetcentrebretagne.fr

Contact : 02 23 21 36 80

GROUPE FRONT NATIONAL

Comment est dépensé l'argent des Bretons au Conseil régional ?

- 8 000 € pour « L'Opéra Porno », spectacle qui parle de « pulvériser l'ordre familial à coup de sodomie, inceste, pratiques scatologiques et autres perversions ».

- 17 000 € pour le bar-librairie « Le Papier Timbré », bien connu de l'ultra-gauche violente rennaise, qui organise des réunions du NPA et d'EELV.

- 85 000 € en 2017 (comme en 2016) pour le « Festival des minorités nationales » de Douarnenez qui fait une promotion constante de l'immigration et de l'obscurantisme le plus total en organisant une opération « burkini » et qui invite le passeur de clandestins condamné Cédric Herrou.

- Plus de 200 000 € de subventions pour des syndicats comme la CGT, FO, Solidaires ou la FSU pour qui l'engagement politique au sein de la gauche militante n'est plus à démontrer.

À l'heure où le gouvernement Macron impose toujours plus de sacrifices aux Français, seuls les élus Front National ont voté contre ces gaspillages scandaleux de l'argent public !

Contact : groupefnbretagne@gmail.com